

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 12 juillet 2013
(convocation du 1 juillet 2013)

Aujourd'hui Vendredi Douze Juillet Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, M. VERNEJOUL Michel, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. PIERRE Maurice à Mme. CARTRON Françoise
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à partir de 10h30
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10h et à partir de 10h30
Mme. LACUEY Conchita à M. HERITIE Michel
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre à partir de 12h
M. ANZIANI Alain à M. TRIJOLET Thierry
M. BAUDRY Claude à Mme. EWANS Marie-Christine
M. CAZENAVE Charles à M. DUCASSOU Dominique
M. CHARRIER Alain à M. LAGOFUN Gérard
Mme COUTANCEAU Emilie à Mme DELTIPLE Nathalie à partir de 12h15
M. DAVID Jean-Louis à M. SOLARI Joël
M. DOUGADOS Daniel à M. LABISTE Bernard

Mlle EL KHADIR Samira à Mme FOURCADE Paulette à partir de 12h15
M. GUICHOUX Jacques à Mme. DE FRANCOIS Béatrice
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan à partir de 12h40
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
Mme. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic
Mme. LIMOZIN Michèle à Mme. FAORO Michèle
M. LOTHAIRE Pierre à M. RAYNAL Franck
Mme. MELLIER Claude à Mme. ISTE Michèle
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. TOUTON Elisabeth
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine

EXCUSES :

M. ASSERAY Bruno

LA SEANCE EST OUVERTE

**ADEF - Association des Etudes Foncières - Assises nationales du foncier 2013 -
Subvention de fonctionnement - Décision - Convention - Autorisation**

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'Association des études foncières ADEF, est une association loi 1901 créée le 15 avril 1981. Elle réunit, depuis plus de 30 ans, les acteurs, les institutions et les spécialistes qui souhaitent débattre des questions foncières, favoriser le développement des connaissances et en organiser la diffusion.

Cette association publie notamment la revue Etudes foncières, organise des formations, des colloques et débats, produit des études, édite une collection d'ouvrages spécialisés, et réalise des missions d'expertise.

Le public intéressé par les activités de l'association est constitué de professionnels du secteur public ou para-public (collectivités locales, agents de l'état, SEM, établissements publics fonciers), et de professionnels du secteur privé (promoteurs, aménageurs, notaires, experts, géomètres, urbanistes, consultants...).

La Communauté urbaine de Bordeaux est adhérente de l'ADEF depuis 2009 et participe à son animation en tant que membre de son conseil d'administration. Le montant de l'adhésion s'établit à 6 000 € pour l'année 2013. A ce titre elle bénéficie des connaissances concentrées par l'ADEF et de son réseau d'experts qui permettent une meilleure compréhension des dynamiques territoriales notamment dans les domaines de l'observation foncière, de la production foncière, des opérations d'aménagement...

Objet de la demande

Véritable acteur du débat et des méthodes sur les questions d'actualité foncière l'ADEF organise des colloques et, pour la première fois en 2011, les premières Assises Nationales du Foncier. Cet événement a fédéré, à l'échelle nationale, 630 participants.

Fort de ce succès les Assises Nationales sont désormais organisées en biennale et la deuxième édition se déroulera à Bordeaux les 17 et 18 octobre 2013,

L'ADEF sollicite notre établissement pour qu'il y apporte un soutien financier.

Lien avec les politiques communautaires

Aujourd'hui, le développement de notre territoire, la mise en oeuvre du projet métropolitain, nous conduiront à accueillir près de 250 000 nouveaux habitants d'ici 2030. Pour accompagner cette croissance, ce sont 130 000 nouveaux logements et 75 000 emplois qui doivent être créés. Cela représente des enjeux fonciers considérables.

Dans ce contexte il est fondamental de partager les réflexions et les approches, participer à la prise de conscience de l'importance stratégique de la question foncière dans l'évolution de notre territoire.

A ce titre, il est proposé de soutenir l'ADEF dans l'organisation des deuxièmes Assises Nationales du Foncier les 17 et 18 octobre 2013 à Bordeaux.

Présentation de la manifestation

Les assises se dérouleront les 17 et 18 octobre 2013, elles ont pour objectif de :

- susciter le débat national autour des questions foncières et bousculer les idées reçues
- refléter la diversité des parties prenantes et leur offrir un espace de rencontre
- refléter le dynamisme du réseau de l'ADEF et de ses partenaires
- mettre en lumière les enjeux fonciers et les initiatives sur nos territoires.

En 2013, quatre lois sont en cours d'élaboration : Biodiversité, Modernisation de l'agriculture, Urbanisme et Logement, et Acte III de la décentralisation. Ces projets qui interviennent dans un contexte de crise économique et environnementale ne peuvent ignorer la gestion foncière : l'heure est propice au débat.

Durant ces deux jours, 800 participants et 60 intervenants sont attendus. Toutes les parties prenantes sont représentées : services de l'Etat et collectivités territoriales, opérateurs privés, bureaux d'études experts et consultants, chercheurs.

Ces assises ont une audience nationale relayée notamment par un site internet dédié (www.assisesnationalesdufoncier.com), des Newsletters, des articles de presses.

Budget prévisionnel

Le coût prévisionnel de cet évènement s'élève à 602 748 euros TTC.

En tant que membre du Conseil d'administration et au titre également de son rôle important en matière d'action foncière, la Communauté urbaine de Bordeaux propose l'attribution d'une subvention forfaitaire de 60 000 euros TTC.

Parmi les autres partenaires sollicités ont d'ores et déjà prévu d'apporter leur soutien la Région Aquitaine, le Conseil Général de la Gironde, la Caisse des Dépôts et consignations, l'EPFL du Pays Basque, SAFER, ainsi que des professionnels du secteur privé. La Communauté urbaine de Bordeaux interpelle l'ADEF sur nécessité de faire appel à d'autres partenaires. Une participation de l'Etat a également été sollicitée (qui avait financièrement participé aux premières assises).

Aux côtés de cette subvention exceptionnelle l'attribution de 800 tickartes, évalués à 1 200 euros TTC est également prévue

Budget prévisionnel Assises Nationales du foncier 2013

DEFENSES	MONTANT TTC	RECETTES	MONTANT TTC
60 – Achats	47 265,92	70 – Ventes de produits finis, prestations de services	315 708,12
Achats d'études et de prestations de service	44 395,52	Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations de services	315 708,12
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 870,40	74 - Subventions	257 140
Fournitures administratives		Etat	
Autres fournitures		Région	47 840
61 – Services extérieurs	90 110,64	Département	47 840
Sous traitance générale		CuB	60 000
Locations mobilières et immobilières	90 110,64	Autres EPCI	
Entretien et réparation		Commune(s)	
Assurances		Organismes sociaux	
Documentation		Fonds européens	
Divers		CNASEA (emplois aidés)	
62 – Autres services extérieurs	190 437,47	Autres (précisez) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	79 699,05	CDC	35 880
Publicité, publications	10 046,40	EPFL	17 940
Déplacements, missions et réceptions	100 692,02	74 – Autres produits de gestion courante	
Frais postaux et de télécommunication		Cotisations	
Services bancaires		Autres	
Divers		76 – Produits financiers	
63 – Impôts et taxes		77 – Produits exceptionnels	
Impôts et taxes sur rémunérations		78 – Reprise sur amortissements et provisions	
Autres impôts et taxes		79 – Transfert de charges	
64 – Charges de personnel	245 034,09		
Rémunérations du personnel	122 517,04		
Charges sociales	122 517,04		
Autres charges de personnel			
65 – Autres charges de gestion courante			
66 – Charges Financières			
67 – Charges exceptionnelles			
68 – Dotation aux amortissements provisions et engagements			
86 – Emploi des contributions volontaires en nature	29 900		29 900
TOTAL DES CHARGES	602 748,12	TOTAL DES PRODUITS	555 108,12
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite des biens et prestations			
Personnel bénévole			

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code des Collectivités territoriales

VU la demande de subvention de l'ADEF à hauteur de 60 000 euros TTC

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE

La demande de subvention de l'ADE nécessaire à l'organisation des Assises Nationales du Foncier 2013 est pleinement justifiée au regard des politiques de la Communauté urbaine de Bordeaux.

DECIDE

Article 1 : une subvention de 60 000 euros TTC est attribuée à l'association ADEF en vue de l'organisation des 2^{ème} Assises nationales du Foncier.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée destinée à définir les modalités de règlement de cette subvention.

Article 3 : Monsieur le Président est autorisé à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Article 4 : la dépense correspondante sera imputée au budget principal de l'exercice en cours, Chapitre 67, Article 6745, Fonction 8241.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 12 juillet 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 19 JUILLET 2013</p> <p>PUBLIÉ LE : 19 JUILLET 2013</p>

M. JEAN TOUZEAU